

En application du décret n°95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour application de l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 et modifié par décret n°2005 - 38 du 18 janvier 2005, des postes sont offerts par la voie contractuelle aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE).

Ces recrutements sont ouverts par branche d'activité professionnelle (B.A.P.) et par emploi type.

Au titre de l'université de Bordeaux, le nombre de postes publiés à pourvoir est fixé à **3** (cf profils [annexe 1](#))

Corps	BAP	Emploi-type	Nombre de postes
ADT P (adjoint technique principal)	J « gestion et pilotage »	Adjoint-e en gestion administrative	3

CONDITIONS D'ACCES :

- **Etre bénéficiaire de l'obligation d'emploi** : les travailleurs reconnus handicapés, ainsi que les autres catégories de personnes énumérées à l'article L323-3 du code du travail : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid23530/liste-des-beneficiaires-de-l-obligation-d-emploi.html>
- **Ne pas être fonctionnaire.**
- Remplir les mêmes conditions de diplômes ou d'équivalence que celles exigées pour le concours externe:
 - **ADT Principal : diplôme de niveau V** (CAP, BEP brevet des collèges)
(liste des diplômes requis : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid23274/quels-diplomes-pour-quels-concours-i.t.r.f.html#Les_diplomes_requis_pour_les_concours_externes).
- Etre reconnu **apte** à exercer l'emploi.
- Remplir les **conditions générales d'accès à la Fonction Publique** (conditions de nationalité française ou d'un état membre de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen, droits civiques, casier judiciaire, service national...).

MODALITES et CALENDRIER D'INSCRIPTION :

Le dossier de candidature est constitué du **dossier à remplir (annexe 2)**, accompagné de la liste des pièces figurant en annexe 2, notamment :

- une lettre de motivation
- un curriculum vitae détaillé (précisant notamment niveau d'études, formations éventuellement suivies, emplois occupés)
- la photocopie des diplômes
- une photocopie de l'attestation de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) ou tout autre document permettant d'établir l'appartenance à l'une des catégories de BOE.

Il doit être adressé à :

Université de Bordeaux
Pôle RHDS/ service des recrutements
Domaine du Haut-Carré - Bât C4
351, cours de la Libération - CS 10004 - 33405 Talence Cedex

Le candidat doit transmettre **1 seul dossier par emploi-type**.

IMPORTANT La date limite d'envoi des dossiers de candidature est fixée au **28 avril 2022 inclus** (le **cachet de la poste faisant foi**). **Passé ce délai, toute candidature sera rejetée.**

AVIS DE RECRUTEMENTS ITRF*
PAR LA VOIE CONTRACTUELLE
OUVERTS AUX BENEFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI
AU TITRE DE L'ANNEE 2022

**Personnels Ingénieurs et Techniciens de Recherche et de Formation*

NATURE DU CONTRAT :

Le recrutement donnera lieu à l'établissement d'un **contrat de droit public** en application de l'article 27 de la loi du 11 janvier 1984 susvisée à **partir du 1^{er} septembre 2022 et pour une durée d'1 an.**

A l'issue de son contrat, s'il a été déclaré apte professionnellement par un jury, l'agent sera **titularisé en qualité de fonctionnaire de l'Etat** dans le corps ITRF (personnels Ingénieurs et Techniciens de Recherche et de Formation) d'Adjoint Technique Principal, après avis de la commission administrative paritaire du dit corps.

Durant son contrat, l'agent sera rémunéré au 1^{er} échelon du corps des Adjoints Techniques Principaux de Recherche et de Formation (INM **343** soit **1841,31€** brut mensuel prime incluse)

ORGANISATION DU RECRUTEMENT :

Au terme de l'examen des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé ci-dessus, une commission de sélection procède à la sélection des candidats puis à l'audition des candidats retenus.

Les candidats sélectionnés seront convoqués par courriers postal et électronique à **l'audition qui se déroulera entre le début du mois de juin et le 20 juillet 2022 à l'université de Bordeaux** (en présentiel ou par visio-conférence en tenant compte de la situation sanitaire).

Un certificat médical établi par un médecin agréé (liste disponible sur le site de l'Agence Régionale de Santé Aquitaine: <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/medecins-agrees-11>) attestant de la compatibilité du handicap avec l'emploi postulé sera exigé avant la signature du contrat.

Pour tout renseignement complémentaire : concoursITRF@u-bordeaux.fr

Profils des postes et dossier de candidature à télécharger sur le site de l'université de Bordeaux, Université > Recrutement > concours et campagnes de recrutement (<http://www.u-bordeaux.fr/Universite/Recrutement/Concours-et-campagnes-de-recrutement/Recrutements-ITRF-par-voie-contractuelle-reserves-aux-beneficiaires-de-l-obligation-d-emploi-pour-l-annee-2022> ou à défaut <https://www.u-bordeaux.fr/recrutement/>)